



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 4

Le jeudi 21 mai 2015

9 h 30

Salle Champlain

-
- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 27 mai 2015 dans le rapport 4 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent : Présidente D. Deans
Vice-Président R. Brockington
Conseillers R. Chiarelli, G. Darouze, K. Egli, M. Fleury, J. Mitic,
T. Nussbaum, S. Qadri, M. Qaqish

ANNONCES / ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES

- **PROCLAMATION - SEMAINE DES SERVICES PARAMEDIC
24 AU 40 MAI, 2015**
- **PRIX MÉRITE DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE**
- **ARTHUR LEWIS COCHRANE CUP**

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 3 - le 16 avril 2015

CONFIRMÉ

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- cc13 - 13 Minibus scolaires
- CC05 - 15 - Toilettes publiques

PRÉSENTATIONS

1. SOCIÉTÉ DES SERVICES DE LOGEMENT - MISE À JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance du présent rapport.

M. Howie Wong, directeur général de la Société des services de logement, présente brièvement son organisation, qui sert les intérêts de plus de 1 400 fournisseurs de logements sociaux et de 47 gestionnaires de services en Ontario. Cette organisation à but non lucratif, qui ne reçoit aucun financement gouvernemental, tire parti de sa puissance collective afin d'offrir un service incomparable à valeur ajoutée au meilleur prix possible. Une copie de la présentation PowerPoint est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, quelques membres du Comité posent des questions à M. Wong, notamment sur les obligations émises aux sociétés de logement, le besoin de propriétés et de loyers commerciaux, les quelques copropriétés qui servent à financer le logement social ainsi que les sociétés de logement sans but lucratif qui connaissent du succès.

Après discussion, le Comité PREND ACTE de ce point tel quel.

OPÉRATIONS MUNICIPALES

SERVICES SOCIAUX ET AUX COMMUNAUTÉS

2. NOUVELLES SUR LE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DE L'AIDE SOCIALE (SAGAS)

ACS2015-COS-CSS-0008

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance du présent rapport à titre d'information

D^r Aaron Burry, directeur général des Services sociaux et communautaires, répond à quelques questions des membres du Comité. Il affirme que la situation a beaucoup changé depuis la publication de ses derniers rapports et que son Service collabore actuellement avec le gouvernement provincial pour redresser la situation. Il ajoute qu'il espère obtenir un plus grand financement pour contrebalancer la hausse des coûts.

Après discussion, le Comité PREND ACTE de ce point tel quel.

SERVICE DE PROTECTION ET D'URGENCE

3. SERVICES DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX RAPPORT ANNUELLE 2014

ACS2015-COS-EPS-0015

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance du présent rapport.

M. Roger Chapman, chef des Services des règlements municipaux, donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, les membres du Comité posent des questions au personnel :

- D'où proviennent les 25 000 demandes de renseignements sur le marché By? Du Programme des ambassadeurs de rue, pour la plupart.
- On remarque une diminution des problèmes de bruit. Comment expliquez-vous cela? Nous avons prolongé les heures d'ouverture et nous traitons les plaintes plus rapidement.
- Compilez-vous des statistiques sur les altercations physiques? Oui.
- Pourquoi les problèmes relatifs aux normes de biens-fonds ne font-ils pas l'objet d'un plus grand nombre d'accusations? Nous suivons un protocole d'application progressive selon lequel un avertissement verbal est donné au premier manquement, un avertissement écrit est émis au deuxième manquement, et une accusation n'est portée qu'au troisième manquement.
- Nous avons observé une grande amélioration au cours des quatre dernières années : on note moins de tension petit à petit.
- La période d'avis pour signaler des réparations peut-elle être raccourcie? Nous consulterons les Services juridiques à ce sujet.

Instructions au personnel : Que le personnel mène une campagne-éclair portant sur la circulation entre Côte-de-Sable et le secteur du marché pendant l'été.

Tous les membres du Comité sont reconnaissants du travail accompli par le personnel des Services des règlements municipaux, un travail très difficile et

parfois sous-estimé.

Après discussion, le Comité PREND ACTE de ce point tel quel.

4. RAPPORT ANNUEL DE 2014 DU SERVICES PARAMÉDIC D'OTTAWA

ACS2015-COS-EPS-0017

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

M. Anthony Di Monte, directeur général des Services de protection et d'urgence, indique que la présentation d'un rapport annuel est une exigence du gouvernement provincial et que la plupart des services offerts par le Service paramédic sont régis par ce même gouvernement. Il présente M. Peter Kelly, chef du Service paramédic, qui donne une présentation PowerPoint. Une copie de la présentation est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, les membres du Comité posent des questions au personnel :

- Le Service est-il préparé à soigner une population vieillissante? Quelques services sont fin prêts. Différentes options qui pourraient permettre de réduire le nombre d'appels reçus, par exemple les visites à domicile, sont envisagées. Par ailleurs, 80 % des appels concernent des situations critiques ou présentant un danger de mort; on continue d'en assurer le suivi.
- Comment expliquez-vous la baisse du rendement constatée depuis 2013? Le rendement est une valeur qui fluctue; on étudie actuellement les indicateurs de rendement, notamment les changements démographiques.
- S'ensuit une discussion sur l'efficacité des interventions hiérarchisées avec le Service de police et le Service des incendies. On parle

également de l'économie de temps réalisée grâce à l'affectation d'une infirmière aux paramédics à l'urgence. De plus, on souhaite que le gouvernement provincial adopte un système de répartition plus universel.

Le directeur et les membres du Comité remercient le personnel pour leur excellent travail et le dévouement dont ils font preuve.

Après discussion, le Comité PREND ACTE de ce point tel quel.

5. RÉPONSE AUX MOTIONS DU CONSEIL D'AVRIL 2012 CONCERNANT LES TAXIS

ACS2015-COS-EPS-0016

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver la portée de l'examen exhaustif des règlements de taxi et de limousine de la Ville d'Ottawa, y compris des règlements potentiels afin de tenir compte de l'émergence de nouvelles technologies d'appel de voiture et de modèles de service de transport payant, comme il est indiqué dans le présent rapport.

M^{me} Susan Jones, directrice municipale adjointe intérimaire des Opérations municipales, donne un bref aperçu du *Règlement sur les taxis* avant la fusion et de ce qui a été fait depuis 2001, et met en évidence le besoin d'un examen approfondi de ce règlement. Sa présentation PowerPoint est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, le Comité reçoit les intervenants suivants :

- 1) M. Amrik Singh, du syndicat UNIFOR, qui représente les chauffeurs de taxi. Il craint que les chauffeurs de taxi ne soient pas tous sur le même pied d'égalité. En effet, les chauffeurs de taxi autorisés doivent respecter de nombreuses exigences : cours au Collège Algonquin, vérification des antécédents par la police, véhicules récents, etc. Or, les chauffeurs

illégaux et les nouvelles technologies ne sont pas soumis à ces exigences. M. Singh redoute que la Ville ne fasse pas appliquer le Règlement de façon assez stricte.

La présidente Deans demande à M^{me} Jones si la Ville fait bel et bien appliquer le Règlement. Cette dernière affirme qu'il est difficile de réglementer les nouvelles technologies (p. ex. Uber) en raison de leur arrivée récente, mais que la Ville continue de mettre les taxis illégaux à l'amende.

Le conseiller Chiarelli souligne qu'il ne s'agit que d'un examen du Règlement et que les concurrents comme l'entreprise Uber ne seront pas soudainement autorisés à faire leur entrée sur le marché.

- 2) M. Pierre Nakhle, chauffeur de taxi, appuie l'intervention précédente et ajoute qu'il a également le sentiment que la Ville ne fait pas assez d'efforts pour faire appliquer le Règlement.
- 3) Vestas Abba Mwakyeledzi, chauffeur de taxi, affirme que de nombreux chauffeurs de taxi craignent de perdre des clients et ont peur que l'examen permette l'arrivée de concurrents comme Uber.

Le conseiller Chiarelli répète qu'il ne faut pas faire de suppositions sur l'issue de l'examen.

- 4) M. Admassu Abebe, chauffeur de taxi, a l'impression que la Ville ne fait pas appliquer le Règlement et aimerait que le cas d'Uber soit présenté en cour.

M^{me} Jones affirme à nouveau que la Ville continue d'appliquer le Règlement et de donner des contraventions aux chauffeurs de taxi illégaux, mais qu'elle ne peut agir qu'en s'appuyant sur la *Loi sur les municipalités*. La Ville d'Ottawa attend de voir la décision qui sera rendue à la suite de la demande d'injonction déposée par la Ville de Toronto dans le but de mettre fin aux activités de l'entreprise Uber et d'autres technologies semblables.

Après les interventions, les membres du Comité posent différentes questions :

- Est-ce que l'examen portera seulement sur un ensemble de règles visant les services de taxi? L'examen portera sur l'ensemble de règles visant les

services de taxi et les services de limousine, et permettra de les clarifier.

- Qui participera au processus de consultation? Il s'agit d'un examen complet au cours duquel nous consulterons les chauffeurs, les utilisateurs, les aéroports, les clients qui ont besoin de mesures d'adaptation, les aînés, et les représentants de l'industrie.
- Ferez-vous appel à des consultants objectifs dans le cadre de l'examen? M^{me} Jones affirme que oui. De nombreux consultants ont déjà fait ce genre d'examen ailleurs dans le monde.

La recommandation est ensuite présentée au Comité et adoptée telle quelle.

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

A NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT AU COMITÉ CONSULTATIFS
SUR LES ARTS, LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES LOISIRS

ACS2015-CMR-CCB-0065

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Conseiller M. Fleury

Comment est-ce que la ville évalue la moyenne liée au temps de réponse pour les plaintes sur le bruit et ce, du temps où l'appel a été reçu à l'arrivée de l'agent à l'adresse où la plainte a été effectuée (similaire au temps de réponse des ambulanciers)?

Quels sont les éléments de l'analyse comparative pour les objectifs de l'heure d'arrivée estimer?

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11h 35.

Coordonnateur du comité

Président

Ébauche